

Paul Furlan, le ministre qui ne voyait pas malice

- ▶ Avec Publifin, le ministre wallon des Pouvoirs locaux est secoué.
- ▶ Et les conflits d'intérêts potentiels le fragilisent.
- ▶ L'opposition veut le voir tomber.

Paul Furlan est-il un Janus de la politique, cette divinité à deux visages à laquelle janvier est dédié ? La question émerge tant les récentes informations parues sur le ministre des Pouvoirs locaux surprennent, dessinant de lui une autre physionomie que celle, avenante, offerte dès le premier contact. Car la jovialité et la chaleur sont sans conteste deux des atouts qui font le charme de cet édile wallon à l'ascension improbable, élu et réélu au sein d'une circonscription où tout dépend de la loterie de l'apparement provincial (le report des voix non utilisées dans les autres circonscriptions de la province).

La surprise est d'autant plus forte que le Hainuyer a, en amateur des sports de montagne, mené une ascension cohérente jusqu'aux Pouvoirs locaux. Après avoir effectué ses premiers pas politiques dans l'opposition communale à Thuin, il est entré dans la majorité à la fin des années 90, avant de conquérir le mayorat aux élections de 2000. Puis sont venus les mandats de député régional (1999) et de président de l'Union des Villes et Communes (2006). Bref, pour un tel profil de municipaliste, le costume de ministre tutélaire des communes et province était taillé sur mesure.

Une ascension qui n'a rien changé à la bonhomie du personnage. Avec son look décontracté, il incarnait jusqu'ici le renouveau du PS. « Je ne suis pas un dogmatique du "sans cravate", confiait-il à l'été 2009, quand son parti l'envoya au gouvernement wallon. C'est pour moi une question de bien-être et non d'image. » Une plus-value, sans conteste. Car, même sans calcul, le quin-

quagénaire dégage une décontraction qui n'est en rien feinte. Paul Magnette, son voisin de circonscription, l'avait bien compris quand, voici quelques années, il avait lancé en tandem avec lui les soirées « Paul de décompression ». « C'est un gars jovial et qui ne cherche pas malice », dit de lui Jean-Luc Crucke (MR).

Mais résumer Paul Furlan à sa bonne humeur serait lui faire injure. Car le ministre affiche un bilan politique respectable en deux mandatures : il a réformé la tutelle sur les communes, il a réduit le nombre d'intercommunales de moitié, il a « modernisé » les grades légaux au sein de l'administration locale, il a mis en œuvre l'obligation pour les élus de déclarer ses mandats, il a instauré un financement plus souple pour la rénovation des voiries communales et concrétisé le décret décumul réclamé par Ecolo. Et en charge du logement depuis 2014, il planche sur plusieurs dossiers : réforme du logement social (critères d'attribution), instauration d'une grille indicative des loyers, gestion du transfert du bonus logement aux régions...

Des réformes « insuffisantes »

Un bilan qui – mais est-ce une surprise ? – ne satisfait pas l'opposition. « On ne voit pas de colonne vertébrale, de logique, dans sa démarche », estime Jean-Luc Crucke (MR). Ses réformes sont insuffisantes. Il faut oser revoir le paysage wallon. Mais dès que le PS met la pression sur un de ses dossiers, il fait machine arrière. C'est une preuve de faiblesse », assène le député wallon en regrettant à cet égard que la fusion communale-CPAS n'ait pas été poussée plus loin. « On a souvent l'impression qu'il prend certaines choses à la légère », suggère Philippe Henry, député écologiste qui fut ministre avec Paul Furlan dans le précédent gouvernement Olivier.

Mais ce ne sont pas ces chantiers, inaboutis aux yeux de l'opposition, qui valent à Paul Furlan d'être sous le feu nourri des critiques. Ses ennuis ont commencé avec les révélations sur les rémunérations au sein des comités de secteur de Publifin, une des intercommunales implantées dans plusieurs Régions. Des structures trirégionales sur lesquelles il exerce sa tutelle depuis peu. « Sous la législature précédente, il était chargé de nouer un accord de collaboration à ce sujet avec les autres régions mais c'est finalement nous, écologistes, qui avons

ajouté ce point dans la négociation de la dernière réforme de l'Etat », commente Philippe Henry. Pourtant, le ministre wallon des Pouvoirs locaux a plus d'une fois négocié avec Geert Bourgeois (N-VA) qui était alors son homologue au sein du gouvernement flamand. Et c'est la majorité PS-CDH au grand complet qui a, en 2015, décidé de donner un peu de rabiot à Ores et Publifin pour remplace les élus locaux par des administrateurs au sein de ces comités de secteur aujourd'hui controversés.

Puis est venue la révélation des cumuls de son chef de cabinet adjoint, Claude Parmentier, peu compatibles avec ses occupations aux côtés du ministre. Paul Furlan a fait amende honorable et a reconnu « ne pas avoir cherché à savoir ». Un aveu qui a satisfait ses partenaires de majorité en même temps qu'il électrisait l'opposition. « Cela paraît surréaliste qu'il ne sache pas, tranche le député Ecolo, refusant d'y voir une franchise naïve de son ancien collègue. Mais avec Furlan, rien n'est jamais grave. » L'homme fait confiance et ne voit pas malice.

Et cela d'autant plus que, dans la foulée, on a appris que la campagne du ministre officiait à la Ville de Thuin et au cabinet sans que cela ne figure sur les déclarations rentrées auprès de la Cour des Comptes (mais bien dans celles remises à la cellule wallonne de déclaration des mandats). Et Pierre-Yves Jeholet (MR) en a remis une couche en rappelant que des membres de son collège communal travaillaient au sein de son cabinet, créant un lien de subordination entre eux. Autant de situations pouvant nourrir un conflit d'intérêts.

Ces pratiques cadrent mal avec la personnalité du Thudinien. Que certains libéraux n'hésitent pas à taxer d'archéo-socialisme. Un trait que renforce Jean-Luc Crucke : « Sous ses dehors jeunes et modernes, il est de la vieille tradition socialiste qui consiste à donner du pain, à faire plaisir pour que les gens se taisent. » « Je crois surtout que Paul Furlan a joué le rôle voulu par le PS, observe pour sa part Philippe Henry. C'est-à-dire exercer la fonction à minima et ne pas mener de ré-

formes éthiques pour ne pas toucher à cette espèce de superstructure du PS composée par les cadres non élus du parti. » « Dans une fonction, il y a toujours des gens sur lesquels on sait qu'on ne doit pas s'aventurer, des intouchables », commente encore un ténor d'une autre formation.

Qui trop embrasse...

Socialiste à l'ancienne soumis à la discipline du parti ? Rien que ça... Voilà qui semble manquer de nuance. « C'est quelqu'un qui ne veut fâcher personne et recherche le consensus », admet encore Jean-Luc Crucke. Il veut que tout le monde s'entende mais c'est impossible. A un moment, il faut décider, quitte à se faire des ennemis. Il n'a pas ce sens de l'autorité lié à la responsabilité. » Cette recherche de la synthèse, c'est pourtant ce que louent ses défenseurs, qui saluent sa capacité d'écoute. Et même ses détracteurs reconnaissent sa disponibilité. « Mais il y a chez lui une légèreté, un estompement de la norme qui l'a conduit à se faire désigner comme expert au sein de son propre collège communal », regrette Philippe Henry. C'est déjà problématique pour un ministre mais lui a, en plus, la charge des Pouvoirs locaux et doit incarner la tutelle. » Là encore, l'intéressé, lui, n'aurait pas vu malice...

Légèreté ? Elle l'aurait plus d'une fois, poursuivit le mandataire écologiste, conduit à ne pas maîtriser tous les détails des dossiers abordés en commission. A sa décharge, Paul Furlan a vu ses matières gonfler avec l'installation de l'actuel gouvernement (lire ci-contre). Et sur le terrain de l'énergie et du climat, le ministre a dû apprendre, découvrir. Ce qui explique sans doute pourquoi, selon plusieurs élus, il y apparaît moins à l'aise. Et qui trop embrasse, trop mal étirent... « A plusieurs reprises, il s'en est tiré par une pirouette plutôt que de répondre à nos questions », déplore encore Philippe Henry.

Voilà pour l'opposition. Mais le bilan de Furlan a convaincu le PS. Et ses électeurs. Car la popularité du Thudinien ne s'est jamais démentie. Raison pour laquelle son parti lui a confié plus de responsabilités à l'entame de cette législature. A cela s'ajoute une proximité avec Paul Magnette, qui se traduit aujourd'hui par le soutien de ce dernier. Car au sein du camp socialiste, peu semblent reprocher au ministre de tutelle de n'avoir pas vu venir le scandale Publifin. Après tout, dès les premières révélations, il a commandé une enquête à son administration. Mais sans être beaucoup plus avancé un mois plus tard.

« C'est quelqu'un de progressiste, engagé dans ses convictions », concède un élu de l'opposition. Mais dont l'image serait trop abîmée pour embrasser les réformes rendues nécessaires par le scandale Publifin ? C'est l'avis de l'opposition. « Il est probablement fort affecté par les critiques et, politiquement, fort affaibli », juge Philippe Henry. C'est pour cela que nous avons demandé son départ. » Mais Furlan est toujours là. Car la majorité le soutient. Non sans lui avoir repris le dossier des mains. Ou l'avoir placé... sous tutelle. ■

PASCAL LORENT

PS liégeois Moreau devra choisir entre mayorat et Publifin

Guerre des roses ? Jeudi, Elio Di Rupo annonçait l'adoption d'une série de mesures en matière de bonne gouvernance, touchant aux rémunérations et aux cumuls. Jeudi toujours, Laurette Onkelinx jugeait que Stéphane Moreau, aux commandes de Publifin et Nethys, devait « faire un pas de côté »... Sous pression, la fédération liégeoise du PS, qui réunissait vendredi fin d'après-midi son exécutif, a diffusé en soirée un communiqué qui, à son tour, ouvre, au moins dans les termes, à des réformes dans l'exercice de la vie politique. C'est Willy Demeyer, président fédéral qui signe le texte assumé collectivement par les socialistes liégeois. On lit ceci : « Notre monde change et les mentalités aussi. Le Comité fédéral entend l'attente forte et légitime de la population en matière de transparence. Plus que tout autre citoyen, un mandataire public se doit d'être irréprochable et des mécanismes doivent être mis en place afin de s'assurer de cet état de fait. »

Suit alors une liste de propositions par lesquelles les socialistes liégeois entendent se conformer aux « attentes de la population ». En vrac : « la Fédération va améliorer son cadastre, en sollicitant de tout mandataire la déclaration de tous ses mandats. Il sera proposé que les instances compétentes publient les bénéficiaires de mandats, leurs rémunérations et leurs présences aux réunions des instances. » Les socialistes liégeois semblent vouloir tirer les leçons de Publifin, annonçant que, « dans les structures où des rémunérations mensuelles seraient attribuées, la nécessité d'une présence régulière sera exigée. La limite des revenus perçus s'appliquera quelle que soit la nature du mandat exercé. »

Reste la problématique des cumuls où, là aussi, les socialistes liégeois veulent de nouvelles règles : « afin d'éviter la confusion de rôle aux yeux de nos concitoyens ». Exemple ? « élargir l'incompatibilité de Directeur Général d'une filiale

d'intercommunale avec le rôle de membre d'un Collège ». Cette dernière phrase vise-t-elle Stéphane Moreau ? Du moins, le concerne-t-elle ? A bonne source à Liège vendredi soir, on nous l'affirmait. Stéphane Moreau devra choisir entre le mayorat à Ans et la direction de Publifin. On imagine que l'intéressé préservera son rôle à la tête de la puissante société.

De quoi apaiser la guerre des roses ? La tension restait vive entre socialistes, vendredi. Interviewé par *La Meuse*, Jean-Claude Marcourt, poids lourd de la fédération liégeoise, qualifiait d'« inappropriée » la sortie de Laurette Onkelinx, qui avait appelé Moreau à faire « un pas de côté ». Marcourt explique : « Il n'y a pas de problème Moreau en tant que tel. Mais une évolution des règles à avoir de manière globale sur les interdictions de cumuls. On peut aussi s'interroger sur le cumul bourgmestre-ministre de la même manière... » Voilà qui a le mérite de la clarté. Et qui vise aussi certains camarades... ■

D.CI ET M.A.D.

salaire Stéphane Moreau frôlerait le million

Le grand déballage se poursuit autour de l'intercommunale liégeoise Publifin. Ce vendredi, c'est le salaire de Stéphane Moreau (PS) qui était au centre des débats. Stéphane Moreau n'apparaît pourtant pas dans Publifin, mais dans la société anonyme Nethys, filiale de Publifin. Ceci permet au socialiste, administrateur délégué de Nethys, d'échapper aux règles imposées aux intercommunales, comme rendre ses émoluments publics.

Mais ce vendredi, *Le Vif* et *L'Echo* ont lâché un chiffre. Le CEO de Nethys percevrait quelque 960.000 euros brut par an. Un montant qui inclut une partie fixe (de l'ordre de 600.000 euros) et une partie variable. Mais aucun document officialisant ce salaire n'a fuité. *L'Echo* s'appuie sur « plusieurs sources » pour étayer son propos. Nous avons tenté d'obtenir confirmation de cette infor-

mation. En vain. Certains la jugent simplement « crédible au vu des salaires que l'on voit sur le marché ».

En 2013, *Le Soir* avait pu mettre la main sur le document fixant la rémunération de Daniel Weekers, autre membre du comité de direction de Nethys. En facturant via sa société Financière des Genêts, Daniel Weekers percevait la coquette somme de 600.000 euros par an, hors frais de déplacement. Il n'est donc pas impossible que le grand patron, Stéphane Moreau, gagne plus que l'un de ses directeurs.

Mais nos confrères de *La Meuse* contestent. En citant une autre source, tout aussi anonyme, ils estiment la rémunération de Stéphane Moreau chez Nethys à 250.000 euros brut par an. Des informations que Nethys se refuse de commenter.

En plus de ce poste, Stéphane Mo-

reau perçoit une rémunération pour sept autres mandats. Il est notamment bourgmestre de la commune d'Ans (80.000 euros par an), administrateur chez EDF Luminus, Meusinvest, et à la Socofe. ■

X.C.

COMPARAISON

290.000 euros pour le Premier

Au niveau fédéral, les salaires des patrons des entreprises publiques sont limités à 290.000 euros par an, soit le salaire du Premier ministre. Seule exception : les sociétés cotées en Bourse, comme bpost et Proximus. Là, on passe à un niveau supérieur. En 2015, la patronne de Proximus a par exemple perçu 799.175 euros. Et notons que le chiffre d'affaires de Proximus est sept fois plus important que celui de Nethys.

Dans le privé, les salaires peuvent grimper encore plus haut. Pour rester dans le secteur télécoms, le patron de Telenet a par exemple touché 1,26 million en 2015. Et ce, sans compter les stock-options.